

**Le Point**  
Publicité

Réservé aux abonnés

# « La seule mesure d'économie solide de Macron, c'est la réforme des retraites »

ENTRETIEN. Ex-magistrat de la Cour des comptes, François Ecalle évalue les éléments de cadrage budgétaire du programme dévoilé par le candidat président.



*Propos recueillis par Marc Vignaud*



Publié le 19/03/2022 à 07h00



**F**rançois Ecalle a été le rapporteur général des rapports sur les perspectives des finances publiques de la Cour des comptes durant des années. Celui qui fait partie des meilleurs spécialistes des comptes publics en France édite aujourd'hui un site Internet de référence sur le sujet, Fipeco.fr. Pour *Le Point*, il analyse ce que l'on sait du cadrage budgétaire du programme présidentiel d'Emmanuel Macron dévoilé jeudi 17 mars.

**Le Point** : **Que pensez-vous du cadrage budgétaire d'Emmanuel Macron ?**



**François Ecalle** : On ne sait pas grand-chose. On ne sait pas, par exemple, s'il a intégré la décision de dégeler le point d'indice, alors que c'est une décision qui pèse potentiellement plusieurs milliards... Plus généralement, on nous annonce 50 milliards de nouvelles dépenses et de baisse d'impôts [35 milliards et 15 milliards, NDLR] d'un côté et 50 milliards d'efforts budgétaires de l'autre. 50 moins 50, ça fait zéro : cela veut dire que l'on ne réduit pas le déficit public, et surtout pas le déficit structurel. On peut supposer qu'Emmanuel Macron s'appuie sur une trajectoire de croissance plutôt forte pour réduire le déficit, puis-

qu'il précise bien qu'il veut revenir sous 3 % de déficit d'ici à 2027. C'est un message envoyé aux partenaires européens.

À LIRE AUSSI

**Présidentielle : le programme budgétaire de Macron à la loupe**

**Que pensez-vous des mesures d'économies proposées ?**

La mesure la plus solide, c'est le recul de l'âge de la retraite. Faire 9 milliards d'euros d'économies en 2027 comme indiqué, c'est envisageable à condition que les mesures d'accompagnement sur la pénibilité et les carrières longues ne coûtent pas trop cher. C'est la seule mesure d'économie qui soit solide. Les 6 milliards sur l'assurance-chômage, c'est lié au recul du chômage. Mais ce n'est pas structurel, a priori : si la conjoncture se dégrade, ces économies ne seront pas au rendez-vous. À moins de considérer que le chômage structurel va tomber à 5 % en France. Cela veut donc dire que le déficit structurel se dégraderait.

À LIRE AUSSI

## Retraite : pourquoi l'allongement des carrières est inévitable

### Il y a aussi des économies annoncées sur le fonctionnement de l'État...

Les 10 milliards d'économies annoncés sur le fonctionnement de l'État s'apparentent au refrain habituel sur la réforme de l'État. C'est aussi crédible que par le passé... Il faudrait expliquer comment on va y arriver et ne pas rester à de grandes généralités. Cela nécessite de réduire les effectifs, car il faut bien avoir en tête que la masse salariale représente un tiers des dépenses de l'État, et comme on ne va pas jouer sur les rémunérations des fonctionnaires... Il promet aussi 10 milliards d'économies sur les collectivités locales, ce qui nécessite de ressusciter les contrats dits « de Cahors » qui avaient encadré les dépenses de fonctionnement des collectivités locales au début du quinquennat ou de baisser la dotation globale de fonctionnement comme sous François Hollande, alors que les collectivités ne veulent plus en entendre parler. Quant aux économies liées à la lutte contre la fraude, cela paraît très ambitieux.

### Valérie Pécresse promet 84 milliards d'économies contre 42 milliards de baisses d'impôts et de dépenses nouvelles. C'est plus réaliste ?

Sur le papier, cela réduit beaucoup plus le déficit, de 42 milliards. À condition de considérer que ces économies sont crédibles et seront réellement au rendez-vous. J'ai déjà eu l'occasion de dire que j'étais sceptique sur certaines d'entre elles.

### Nous sommes entrés dans un autre monde par rapport à 2017 ?

Il y a cinq ans, il y avait des règles budgétaires européennes à respecter et le « quoi qu'il en coûte » n'était pas passé par là. Aujourd'hui, il suffit de demander des milliards à la Banque centrale européenne pour qu'elle les imprime. Si la BCE de Christine Lagarde continue à dire « whatever it takes » et que les Allemands ne disent rien, ça peut durer encore longtemps. Le problème, c'est que l'on risque de se retrouver avec une divergence croissante entre les pays du nord de la zone euro, que l'on appelle « les Frugaux », et ceux du sud. À terme, cela peut faire peser un risque d'explosion de la zone euro.

À LIRE AUSSI

## Présidentielle : une campagne « quoi qu'il en coûte »

## LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE

- [Cour des comptes : le temps est venu de comprimer les dépenses publiques](#)
- [Chiffrage du programme : les hypothèses très optimistes de Péresse](#)
- [Programme d'Emmanuel Macron : des réformes et beaucoup de dépenses](#)
- [Présidentielle : le programme budgétaire de Macron à la loupe](#)

ECONOMIE

POLITIQUE

PRÉSIDENTIELLE 2022

38 Commentaires [Commenter](#)

Par roncec le 19/03/2022 à 17:39

**@Par Mh67 le 19/03/2022 à 13 : 28**

Vis à vis de la CSG et de la taxe d'habitation, je suis dans la même situation que vous. Cela ne m'empêche pas de soutenir ces mesures qui ont grandement profité aux actifs, à nos enfants. En effet, la cotisation salariale maladie de 0,75% a été supprimée. Quant à la cotisation salariale chômage, elle a été réduite de 1,45%, avant d'être totalement supprimée également le 1er janvier 2019. Les salariés du privé ont été les grands gagnants de l'opération. Cela ne me choque pas. J'ai aussi une situation qui n'est pas à plaindre, ayant comme vous travaillé toute ma vie (avec une moyenne hebdo différente, plus proche des 65 heures). Honnêtement, je préfère être dans ma situation que d'être dans celle qui sont bénéficiaires d'aides diverses que je contribue à financer en solidarité. Liberté, égalité, fraternité : il faut bien que notre devise se traduise en actes. Cdt.

Par "?" le 19/03/2022 à 17:32

**D'un autre côté**

Un retraité ne peut pas faire grève (bien sûr), ne peut pas bloquer le pays, ne peut pas manifester de façon violente, alors... Haro sur le retraité.

En revanche, un pouvoir dont dispose le retraité c'est son bulletin de vote.

Qu'il en use lors des prochaines élections.

Par roncec le 19/03/2022 à 17:23

**@Par trets le 19/03/2022 à 14 : 03**

Si nous avons le taux de dépenses publiques le plus élevé du monde occidental, nous avons aussi le système social le plus généreux du monde... Et l'homme (ou la femme) politique qui le mettra à plat n'est pas encore né. E. Macron a fait des réformes (assurance chômage, APL, prélèvement à la source, SNCF, haute fonction publique... ) que la droite au pouvoir n'avait pas fait alors qu'elle l'avait promis. Il reste beaucoup à faire, et par petites touches, ce sera fait dans les cinq ans à venir. Sur les -150 000 fonctionnaires, sachant que l'explosion des postes créés ces dernières années l'ont été par les collectivités locales (beaucoup dirigées à droite et à gauche), parler de suppression à l'aveugle sans réforme institutionnelle (trop de niveaux d'administrations locales), est de la pure fiction.